



DECLARATION SUR L'HONNEUR

Décret 1277-2000 du 26 décembre 2000

Je soussigné(e) M. Mme Mlle

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Nom de jeune fille : _____

Déclare sur l'honneur être domicilié(e) à **57240 NILVANGE**

N° _____ RUE _____

ainsi que *

* pour la composition de famille

Fait à NILVANGE, le : _____

Signature de l'intéressé(e), attestant sur l'honneur
l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

Vu pour la légalisation de signature de M. - Mme _____

NILVANGE, le _____

Le Maire :

Document destiné à une autorité étrangère

Article 441-7 du code pénal

"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1 - d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2 - de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3 - de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice